15e ANNEE — N° 757 PARAIT LE SAMEDI 9 Septembre 1899

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne..... 0,20
Commerciale (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

VERS LE POLE

Voici le nouveau jeu pour les jeunes gens, que le malheur des temps, non moins, qu'une heureuse naissance, contraint à une pénible oisiveté, c'est une petite excurtion au Pôle-Nord et le deplacement du duc des Abruzzes mérite d'être offert en exemple à une curieusité émoussée.

Longtemps le voyage au Japon fut classique, mais il semble qu'on soit blasé sur l'Extrême-Orient qui n'offre plus beaucoup d'imprévu. Les paquebots sont trop sûrs, la route trop connue, et mousmé elle-même est sans surprise depuis que Pierre Loti en a dit les grâces menues et la passivité enfantine.

C'est trop facile, et puis ils sont trop. Autant Venise, bien démodée pourtant depuis George Sand, et pourquoi pas Naples et Pompéï dans les breaks de l'agence Cook ?

Il faut être moderne. La politique a apporté, dans ses derniers temps, quelque raison de vivre et de s'agiter à des cœurs blasés, mais c'est déja fini. Il faut chercher ailleurs. Eh bien ! le duc des Abruzzes ouvre la voie. Le voilà parti vers le Pôle-Nord, et ceux que séduira ce sport princier sont assurés d'y trouver des émotions qui leur feront prendre en pitié leur récentes fantaisies.

Si d'autres ont montré la route, quel honneur n'est pas réservé à celui qui, le premier, touchera au point idéal, but de tant d'efforts, de tant d'énergies, qui a dévoré déjà tant de vies humaines ! C'est le chant vierge où la moisson de gloire sera abondante, et le monde entier dira le non du triomphateur.

Nous ne nous moquons pas. Il faut louer ceux qui échappent aux banalités de la vie, au douceurs et aux loisirs d'une existence royale pour se lancer ainsi dans l'inconnu, qui échangent le ciel de l'Italie pour l'âpre climat du Pôle, qui vont vivre là-bas deux ou trois années, avec des compagnons dont ils partageront sans doute les peines, le labeur et les angoisses.

Loin de cette société dont ils ont épuisé les joies, qui leur a donné tout ce qu'elle contient en elle de satisfactions, ils vivront vraiment, et pour la première fois sans doute, d'une vie personnelle et intense. Il leur faudra mettre en action toute leur énergie, toute leur volonté, asservies jusqu'ici à des obligations royales et à des usages mondains, et ils goûteront, dans sa plénitude, l'ivresse de l'effort.

Si minutieuse qu'ait été la préparation de ce voyage, qui a exigé de longs mois d'études et d'investigations, quoique le duc des Abruzzes se soit entouré de toutes les précautions imaginables, si solide que soit son bateau, si expérimenté son équipage, il y faut encore, s'il a réellement la volonté d'aller jusqu'au bout, cette force morale qui fait les Nansen et les Andrée.

Le plan, cependant, est ingénieux et il ne pouvait être réalisé que par un homme disposant de ressources considérables. C'est ce qui constitue la nouveauté de cette entreprise, autant que le rang de l'explorateur.

L. M.

INFORMATIONS

Le sucrage des vins

L'aministration des contributions indirectes rappelle aux propriétaires récoltants, les condictions dans lesquelles peut être effectué le sucrage des vins : 1° Le sucrage de première cuvée est autorisé uniquement pour améliorer la qualité du vin en rémédiant au défaut de maturité des raisins. En aucun cas l'additon du sucre ne doit devenir un moyen d'augmenter la production du vin de première cuvée en masquant un moulinage. L'emploi simultané de sucre et d'eau dans la préparation des vins de première cuvée est une opération absolument ilicite qui constitue le moullinage formellement interdit par la loi du 24 juillet 1894 et passible des pénalités édictées par l'article 423 du Code pénal et la loi du 25 Mars 1851. 2° La mise en vente comme vins de raisin frais, soit en nature, soit aprés mélange, des vins de deuxième cuvée fabriqués par additions de sucre et d'eau sur les marcs provenant de la première cuvée est absolument défendue par la loi du 6 avril qui frappent des contraventions de l'espèce d'une amende de 500 à 5.000 francs et de la confiscation des boissons.

La fabrication des vins de deuxième cuvée doit être rigoureusement limitée à la consommation familiale du récoltant.

VILLE DE MARSEILLE

Fêtes du 25e Centenaire

La Ville de Marseille organise, pour le 14 Octobre prochain et jours suivants des splendides fêtes pour célébrer l'anniversaire du 25me Centenaire de sa fondation. Le Comité Général d'organisation, placé sous la présidence du Maire de Marseille, est composé des représentants de tous les corps constitués, de tous les groupes, de toutes les sociétés industrielles, de tous les syndicats commerciaux, maritimes, artistiques de la Ville.

Le programme n'est pas difinitivement arrêté, mais il comprend une série de réjouissances et une cavalcade ayant pour but de représenter Marseille à traver les âges et d'évoquer les principales pages de l'histoire de celle qui peut être considérée comme l'éducatrice de la Gaule Méridionale, sœur d'Athènes, rivale de Rome. Le comité s'est assuré les bienveillantes dispositions des Compagnies de chemin de Fer et de Navigation à l'effet d'obtenir de sèrieuses réductions de parcours pour tous ceux qui voudront assister à ces fêtes.

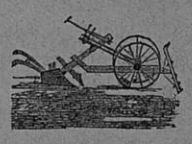

CHOSES AGRICOLES

Quelques résultats de l'emploi des Scories sur Vignes

Bien que la fumure des vignes soit restée presque partout affaire d'abitude et de tradition, les Scories Thomas sont de plus en plus employées à cet effet, et c'est là une des meilleures preuves de leur efficacité. Quelques résultats cités au hasard permettront d'ailleurs d'être fixé à ce point de vue.

M. Gagnon, à Rouffignac (Charente-Inférieure), a obtenu, à dépense égale d'engrais, 100 k. de Nitrate ayant été répandus uniformément : Avec 400 k. Superphosphate, 2393 k. de raisin et un moût pesant 8 dergés 1|2 ; avec 600 k. Séories Thomas, 3,278 k. et un moût de 9 degrés, soit une augmentation de 885 k. de raisin et de 1|2 degré pour le moût.

M. Valèry, à Montrosier (Tarn), Sans Scories, 10,290 k. de raisin ; avec 1,000 k de Scories, 13,965 kil., soit 3,675 kil. en plus.

M. Portes, à Laguèpie (Tarn-et-Garonne), a récolté : Sans scories, 18 Hl. 75 ; avec 1,000 k. scories, 33 Hl. 33 ; soit 14 Hl. 58 en plus.

M. Lasserre, à Mons (Haute-Garonne) a eu : sans scories, 77 Hl. d'un vin pesant 8 degrés 1|2 ; avec 600 k. scories Thomas, 91 Hl 2, d'un vin de 9 degrés, soit 14 Hl. 2 et 1|2 degré en plus.

M. Rolland, à Saint-Nazaire (Aude), daus une vigne ayant reçu une demi-fumure de fumier et 200 grammes de plâtre par souche, a récolté : Sans scories, 28 Hl. 07 ; avec 175 grammes de scories Thommas par souche. 63 Hl. 46, soit en plus 37 Hl. 39 d'une valeur de 637 francs.

Ces exemples ; qu'on pourrait multiplier, doivent déterminer les vignerons encore indécis à employer les scories Thomas pour leurs vignes. On peut les recommander à une dose moyenne de 600 kilos à l'hectare, et l'on se trouvera bien d'y adjoindre 200 kilos de chlorure de potassium et 200 k. de nitrate de soude.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

Nécrologie. — Un douloureux accident qui a vivement ému la population Sisteronnaise, a eu lieu mardi dernier dans l'après-midi.

Trois jeunes garçons de 10 à 12 ans se baignaient dans le buèch, lorsque l'un d'eux, Marcel Queyrel, fut pris entre deux rochers et attiré au fond de l'eau, profonde en cet endroit d'environ 2m50 ; ses camarades ne pouvant lui apporter un secours efficace allèrent porter l'alarme au moulin, mais il était déjà trop tard et ce fut un cadavre que l'on retira de l'eau.

Les obsèques du regretté Marcel Queyrel ont eu lieu mercredi. Presque toute la ville s'associant au deuil qui frappe son malheureux père, suivait le convoi que précédaient les frères de la doctrine chrétienne dont il était élève, et la musique des Touristes des Alpes dont Queyrel père fait partie.

Nous adressons à notre ami Henri Queyrel, en notre nom et au nom de la rédaction, nos sincères condoléances.

Foire. — En conformité de la délibération du Conseil municipal, une nouvelle foire vient d'être créée dans notre ville. Elle se tiendra chaque année le lundi après le 3 novembre. Cette année elle tombe le lundi 6 novembre. La municipalité a décidé que de nombreuses primes seraient distribuées aux propriétaires qui amèneraient les plus beaux produits.

Concert. - Mercredi ont eu lieu les excellents débuts de Mlle Lucienne Delange chanteuse comique et ravissante blonde aux yeux bleu de pervenche que les habitués ont justement applaudis. Les succés de Mesdames Brunette et Fusette vont toujours bon train dans leur répertoire varié.

ÉTAT-CIVIL

du 1er au 9 Septembre 1899

NAISSANCES

Béquart, Marie Jean Henri.

d'Antoine de Taillas Yvonne-Marguerite Marie.

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Queyrel Raoul-Marcel Joseph, 11 ans.

Maudon Jean 83 ans.

Marché d'Aix

du 7 Septembre 1899

Bœufs limousins	1 20	a	1 25
— Gris	1 17	à	1 22
— Afrique	» »»	à	» »»
Bœufs du pays	» »»	à	» »»
Moutons du pays	1 65	à	» »»
— de Barcelonnette	» »»	à	» »»
— de Gap	» »»	à	» »»
— Monténégro	» »»	à	» »»
— Espagnols	» »»	à	» »»
— Mètis	» »»	à	» »»
Moutons Africains	1 15	à	1 25
— réserve	1 35	à	1 45

Tous les Dimanches à l'Hôtel des Acacias. — Glaces et Sorbets.

© VILLE DE SISTERON

Une ouvrière très habile dans tous les travaux de couture, demande du travail à la journée ; prétentions modestes, 0, 75 avec nourriture ; 1 fr.25 sans nourriture.

S'adresser 13, *rue de Provence.*

NOYERS

Fête Patronale. C'est dimanche prochain qu'aura lieu la fête de Noyers, dont nous donnons ci-dessous le programme :

COMMUME DE NOYERS

Fête Patronale les 16, 17, 18 et 19

Septembre 1899

Samedi 16 à 8 h. du soir : *Salves d'artillerie, Pétards, Feux de bengale*

Dimanche 17, 5 h. du matin : *Salves d'Artillerie.* A 2 h du soir, devant la Mairie : **Réception de la musique de Sisteron** *Les Touristes des Alpes Vin d'honneur offert par la municipalité.* A 4 heures

CONCERT PAR LA MUSIQUE DE SISTERON

A 5 h. COURSES

des chevaux ; 1· prix 15 fr. 2e les entrées fixées, à 2 fr.

des Mulets ; prix : Un bridon ; des Anes prix : Un bridon.

A 9 h. : *Brillant feu d'Artifice,* tiré par la maison Honorat jeune de Sisteron

A 10 h. *Départ de la musique de Sisteron.* BAL A GRAND ORCHESTRE, Illuminations générales. Lundi 18, réveil *Salves d'Artillerie.* A 2 h. du soir :

Courses et Jeux Divers : En sac ; prix : Un superbe pantalon, des échasses, prix : un joli foulard, des œufs prix : une écharpe, de l'urne, prix : un saucisson ; Mât de cocagne, prix : un saucisson. A 4 heures

COURSE DE BICYCLETTES

Prix : 15 francs

COURSE DE CONSOLATION

Prix : les entrées fixées à 2 francs (les engagements seront reçus jusqu'au lundi à midi chez M. Turriers, conduct. des Ponts-et-Chaussées, trésorier du Comité des fêtes).

A 6 h. *Distribution des Prix*

A 9 heures **GRAND BAL**

Mardi 19 à 5 h, du matin. *Salves d'Artillerie.* A 10 h. du matin

GRAND CONCOURS DE BOULES

Prix : 20 fr. plus les entrées fixées à 2 fr.

Pendant toute la durée des fêtes *Tir à la Cible.* prix : 10 fr. Entrée libre, les fusils de chasse sont seuls admis.

Manège, Tirs, Cirque, etc. Le meilleur accueil est réservé aux étrangers. *La commune décline toute responsabilité en cas d'accident.*

Le Maire, IMBERT. — P. le comité des fêtes, Le président : VEISSIER.

P.L.M. — *Billets d'aller et retour collectifs pour familles. — Vacances.* — La Cie P.-L.-M. délivre depuis le premier Août des billets d'aller et retour collectifs pour les familles se rendant aux **Stations thermales et balnéaires ou en vacances.**

L'émission de ces billets aura lieu chaque année du 15 Mai au 15 septembre.

Les billets pour les Stations thermales et balnéaires sont délivrés dans tout se gares pour un parcours simple d'au-moins 150 kilomètres ; ils sont valables pendant 33 jours.

Les billets de VACANCES sont délivrés à Paris pour toute gare située à 500 kilomètres de Paris au moins ; ils sont valables jusqu'au 15 Novembre.

Le prix du billet collectif s'obtient en ajoutant :

Stations thermales (au moins 4 personnes) au prix de 6 billets simples ordinaires (pour les trois premières personnes), le prix d'un billet simple pour la 4e personne, la moitié de ce prix pour la 5e et chacune des suivantes.

Bains de Mer (au moins 2 personnes) au prix de 2 billets simples (pour la 1re personne) le prix d'un billet simple pour la 2e personne, la moitié de ce prix pour la troisième et chacune des suivantes.

Mot de la fin. — Un pauvre hére déclassé, après quelques années de peinible existance a Paris, est allé se refaire un peu en province.

— Quel monde fréquentiez-vous principalement là-bas ? lui demande-t-on.

Le bohême, d'un air sombre :

— Le Mont-de-Piété ! ...

ON DEMANDE UN CAPITALISTE pouvant engager 30 000 francs dans une affaire sérieuse. Succès assuré. S'adresser au bureau du Journal.

VARIÉTÉS

VIVE L'ARMÉE !

Une sanction

C'est le lieutenant Caunault qui commande la batterie, en l'absence du capitaine.

Le lieutenant Caunault est le meilleur homme du monde quand il n'est pas en colère.

Mais quand il est encolère, fichtre....

Il est en colère aujourd hui.

— Nonnier, me crie-t-il en montant l'escalier, suivez-moi au bureau du chef je vais vous apprendre à porter un bourgeron sale dans le service...

— Mon lieutenbnt, comme je balayais l'escalier et que cela fait beaucoup de poussière.

— Suivez-moi, mille millions d'étriers ! Je le suis.

— Vous mettrez huit jours de prison à ce cochon-là, ordonnat-t-il au «doublard» en me désignant, avec ce motif : « a accompli une corvée avec des effets outrageusement malpropres. Récidive ». Il faut une leçon, tonnerre d'écurie ! Un saligaud qui ramasse toutes les punitions du groupe ! on va le soigner, la rosse !

Le «doublard» est bon zigue, il insinue :

— « Récidive », mon lieutenant est peut-être de trop. Nonnier se tient convenablement d'habitude.

— Enlevez « Récidiviste » et mettez huit jours de salle de police.

Le «doublard», encouragé par son premier succés et mon regard reconnaissant, continue :

— Nonnier n'a pas de punitions marquantes, mon lieutenant.

— Bon. Changez le motif et mettez huit jours de consigne.

Cette fois le «doublard» ajouta confiant :

— J'avais moi-même recommandé à Nonnier de ne pas mettre pour la corvée son bourgeron propre, afin qu'il ait ses treillis présentables pour la revue d'habillement.

Le lieutenant Caunault se gratta la tête :

Cela ne peut pourtant pas finir sans une saction. Il faut donner un exemple Propreté, discipline ; pas d'armée sans cela ! Je sais ce que je dis et vos raisonnements ne servent à rien, n'ébranlent pas ma conviction. Je suis le maître que diable ! Je me moque un peu de vos idées biscornues et de vos répliques ridicules. . Vous effacerez les huit jours de consigne et vous établirez une permission de quarante huit heuree à Nonnier parce que je vous répéte qu'il prend soin de son uniforme, qu'il a le souci de sa dignité, que c'est un excellent sujet. Et pas d'observation, n'est-cs pas ? ou je vous flanque mon pied quelque part, tout gradé que vous soyez.

PANURGE.

AUBERGE du TIVOLI

Prés du Casino SISTERON

TENU PAR

HENRI BACHELIER

Dans cet établissement on trouve tout le confortable de la bonne cuisine bourgeoise ; ainsi que des salles, chambres, grandes écuries et remise. Une salle a titre gracieux est à la disposition des Sociétés, rèunions, etc., etc.

Au Nouveau Magasin de Chaussures

16, Rue Deleuze, SISTERON (B.-A.)

Chaussures de luxe et de fantaisie, pour hommes, Dames et Enfants COMMANDE ET CONFECTION cloué, sur mesure, à des prix modérés

NOTA. — On est prié de réclamer le billet de tombola a tout achat d'une paire de chaussure.

A VENDRE OU A LOUER

à la Saint-Michel

UNE MAISON

Sise au quartier de la Coste, rue Notre-Dame (ancienne maison Bayle Victor.)

Pour traiter, s'adresser à M. Pierre PRUDENT, propriétaire à Vilhosc, et pour visiter la maison, s'adresser à Mme Veuve Bayle, dit Tasti.

CASAGRANDE frères

CHIRURGIENS-DENTISTES

SPÉCIALISTES EN PROTHÈSE DENTAIRE

Dents et Dentiers artificiels

(Nouveau système Américain)

Abonnements aux soins de la bouche

Consultations gratuites de 8 à 9 heures du matin

3, RUE DELEUZE 3, SISTERON et Grande Rue, 25, MANOSQUE (B-A).

A VENDRE

dans de bonnes conditions

UNE BICYCLETTE PNEU

Un Comptoir de Magasin

et une

BALANCE A L'ÉTAT NEUF

S'adresser : 56, rue Droite.

GRANDE LIQUIDATION

Pour cessation de Commerce

BRUN ADOLPHE

RUE DELEUZE (Valaye) SISTERON

M. BRUN à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'à partir de ce jour il sera mis en vente des **Chaussures en tous genres,** fines et fortes pour hommes, femmes, fillettes et enfants, à des prix défiant toute concurrence.

A vendre dans de bonnes conditions de prix

Outillage complet de cordonnerie et TROIS MACHINES A COUDRE en très bon état dont une à tube.

AUX 100.000 CHEMISES

3, rue Tapis Vert, MARSEILLE

Vente directe du producteur aux consomateurs.

Série de Chemises repassées à **3 fr. 30 et 4.50**

PRIX FIXES

A LOUER

à la Saint Michel

Grand 2me Etage ; Ecurie pouvant servir de remise ou d'Entrepôt et un grenier à foin, situé rue de l'Evéché, attenant a la Chambrette du Cercle de la Fraternité.

S'adresser à M. **PIERRISNARD** *Boulanger à la Baume.*

VINS DU ROUSSILLON

Maison de 1er ordre, pour la clientèle bourgeoise et le demi-gros, demande des **représentants** dans le département, très bonnes conditions.

Les meilleures références sont exigées.

S'adresser à M. JULES BERNARD, vins à Perpignan.

A VENDRE D'OCCASION

Un manège à un cheval

En très bon état, système Mougotte

S'adresser à M. ARMAND fils propriétaire à Château-Arnoux.

A LOUER

Aux 15 Mars prochain

Les Moulins de M. De BARLET a Sisteron. Situation exceptionnelle, pas de frais de prise d'eau ni d'entretien du canal.

S'adresser au bureau du Journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE

AVIS

Le public est informé que le restaurant tenu par M. CHASTILLON à la **Tête Noire,** est transféré en face, même rue, sous le nom de

RESTAURANT CHASTILLON

A la Taille Elégante

Mlle Louise CARLE

Corsetière des premières maisons de Marseille

Corset sur mesure de formes les plus modernes et les plus élégantes, depuis dix francs.

Garantis comme solidité.

Réparations en tous genres a des prix modérés.

Grand-Place, 7, Sisteron

Etude de Me Gaston BEINET,

AVOCAT-AVOUE

à SISTERON (Basses-Alpes)

EXTRAIT

d'un jugement

En Séparation de Biens

Suivant jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Sisteron le six septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf. La dame Marie Angeline ARMAND épouse du sieur Paulin MEISSON négociant, domicilié et demeurant à Mison a été séparée de bien d'avec son mari.

Sisteron, le 7 Septembre 1899.

L'Avoué de la demanderesse,
Signé : Gaston BEINET.

Tribunal de Commerce de Sisteron

Liquidation Judiciaire

Avis aux Creanciers

Messieurs les Créanciers du sieur PICOLET Eusèbe, négociant à Sisteron, sont invité de nouveau a se reunir le QUATORZE du mois de septembre à deux heures du soir dans une des salles du palais de justice à Sisteron pour délibérer sous la présidence de Monsieur Girard juge commissaire de la liquidation sur la formation d'un Concordat ou contrat d'union.

Pour extrait conforme :
Le commis-greffier,
PEIGNON.

A VENDRE A L'AMIABLE

Une Propriété

Au quartier des Bons-Enfants

S'adresser à M. Pascal Auguste

ON DEMANDE UN APPRENTI

S'adresser a M. Baptistin RICHAUD Menuisier, Sisteron

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me LABORDE

NOTAIRE

à Saint-Geniez (Basses-Alpes.)

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé devant M LABORDE, notaire à Saint-Geniez, vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, enregistré et transcrit au bureau des hypothèques de Sisteron.

Messieurs HUBERT Casimir-André, maire et propriétaire demeurant à BEAUDUMENT, a vendu à l'état pour le compte de l'administration des EAUXet FORETS, représenté par Monsieur Bernard, maire de Saint-Geniez, délégué par Monsieur le Préfet du département des Basses-Alpes, avec l'autorisation de M, Perrot, inspecteur des Eaux et Forêts demeurant à Sisteron, délégué par Monsieur le Conservateur des Eaux et Forêts et de Monsieur le Receveur de l'Enregistrement des Domaines et du timbre, délégué par Monsieur le Directeur des Domaines du département des Basses-Alpes.

Diverses parcelles de terrains, amplement désignées au dit contrat d'une contenance totale de 47 ares 36 centiares, situées sur le terroir de la commune de Beaudument et 5 h. 19 ares 65 centiares, situées sur le terroir de la commune de Saint-Symphorien, dont l'acquisition par l'Administration des Eaux et Forêts a été autorisée par décision de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, moyennant le prix de HUIT MILLE DEUX - CENT QUARANTE francs payables après l'entier accomplissement des formalités hypothécaires au vu et sur la production de toutes les pièces exigées par le réglement sur la comptabilté publique, avec intérêts au cinq pour cent l'an qui courent depuis la date du dit acte jusqu'au jour ou de l'émission du mandat ou si il y a lieu de la consignation à espérer.

Copie collationnée du contrat de vente sus énoncé à été déposé au greffe du tribunal civil de Sisteron, et l'acte de dépôt dressé par le greffier sera signifié :

1° A Madame Marie-Louise Masse épouse de Monsieur André, vendeur, et 2° à Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Sisteron, avec déclaration que cette signification ou notification lui a était fâite conformément à l'article 2.194 du code civil pour parvenir à la purge des hypothèques légales non inscrites pouvant grêver les biens vendus.

La présente insertion a lieu a fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui peuvent les grever, les immeubles ci-dessus désignés vendus à l'Etat, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2.193, 2.194 et 2.195 du code civil.

Pour extrait :

LABORDE.

MAIRIE DE CASTELLANE

ADJUDICATION

Le Maire de Castellane donne avis qu'il sera procédé, le dimanche trois décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, à deux heures du soir, par Monsieur le Sous-Préfet ou son délégué, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur, à titre de bail à ferme des droits de l'octroi municipal de la dite ville, pour 3 années entières et consécutives, qui commenceront le premier janvier mil neuf cent et finiront le trente-un décembre mil neuf cent deux.

La première mise à prix est fixée á **Six mille francs.**

Le cahier des charges, clauses et conditions de l'adjudication est déposé au secrétariat de la mairie, où il en sera donné connaissance à toutes les personnes qui s'y présenteront.

UN HASARD PROVIDENTIEL

vient de faire découvrir, dans un vieux *couvent de Jérusalem*, un manuscrit renfermant les RECETTES de ces merveilleux REMÈDES des TEMPLIERS, ayant obtenu jadis ces guérisons presque miraculeuses (dans les *maladies* de *poitrine*, de l'*estomac*, de la *vessie*, du *cœur*, de la *peau* la *goutte*, les *rhumatismes*, l'*anémie*, la *chlorose* etc.) qui font encore l'étonnement des savants de ce siècle. Ni *poisons*, ni *produits nuisibles* n'entrent dans la composition de ces remèdes, si simples qu'ils permettent à chacun d'être *son propre médecin et celui de sa famille.*

M. MALAPERT, à Maiche, (Doubs), dépositaire de ce précieux manuscrit, prennant pour sienne la devise de ces moines médecine *offre* la brochure explicative à toute personn qui joint à sa demande un timbre de 0 fr. 15 ce pour la recevoir franco.

VACHERIE A reprendre aux portes de Paris aprés fortune, 35 vaches, 3 chevaux 4 voitures et tout le matériel. Vente journalière assré 400 litres de lait a 0,50 cent. Bénéfices net **12.000**fr. garantis.Grande installation On traitera avec **20.000** fr. ou garanties

DAGOY, 37 boulevard St-Martin, PARIS.

EN 20 JOURS GUERISON RADICALE DE l'Anémie

Par l'ÉLIXIR DE St-VINCENT-DE-PAUL

Seul Produit autorisé spécialement.

Pour Renseignements, s'adresser chez les SŒURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, PARIS GUINET, Pharmacien-Chimiste, 1, Passage Saulnier, Paris.

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 31 Août 1899

L'ensemble de la cote montre quelque loudeur par suite de la mauvaise teuue des mine d'or du transval le 3 o|o fait 100. 60 le 3 1|2 à 102. 30.

La tendance est assez bonne sur les établissements financiers se sont bien maintenus. Le crédit foncier à 760 le Comptoir national d'escompte à 600. le crédit lyonnais à 956, la Société Générale à 599, la Banque française d'émission à 120. la Banque spéciale des valeurs industrielles à 77.

La société électrique de France constituée par la Banque Nationale de l'industrie à fournir la lumière et des transports électriques à des prix très avantageux aux moin dres communes.

La minerve Sté des petits fromages de gruyère surfins, qui est de donner plus d'extension à sa fabrication, sont très demandés à 33 frs.

Le succés toujour croissut du Combat naval est justifié non seulement par la beauté du spéctacle mais encore par les commodités donnés aux spectateurs, aussi les actions ne tarderont pasà dépasser le cours.

Uu contrat d'assurance vie entiere, qui a pour effet de créer un capita payable au décés, peut éviter en parail cas un dèplacement des fonds onéreux. la prime de cette assurrance est peu élevée et elle l'est d'autant mious que l'on prend plus jeunne la décision de la contracter, ainsi qu'on peut s'en assurer par les notices que la Compagnie d'Assrances Générale sur la vie 87 Richelieu la plus ancienne des Companies françaises, envoie gratuitemeut sur simple demande.

Chemins de Fer Français inactifs,

---

60 années de succès

Grand Prix, exposition universelle Lyon 1894

Grand Prix exposition universelle Bordeaux 1895

HORS CONCOURS, MEMBRE DU JURY

Exposition nationale ROUEN 1896

Exposit. universelle BRUXELLES 1897

ALCOOL de MENTHE DE RICQLÈS

Le seul Alcool de Menthe Véritable

BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.

ELIXIR SOUVERAIN contre les **indigestions**, la **Dysenterie**, la **Cholérine** ; **dissipe** les Maux de **cœur**, de **tête**, **d'estomac**.

EXCELLENT *aussi pour la* **Toilette** *et les* **dents**.

SE MÉFIER des IMITATIONS

EXGIER LE NOM DE RICQLÈS

Le gérant : A. TURIN.

MÉDECIN AVISÉ

Combien d'enfants sont en péril par suite de leur croissance trop rapide ? Quelle n'est pas alors l'inquiétude de leurs mères ? Que celles-ci lisent la lettre suivante :

Issoudun, 28 février 1898.

« Messieurs, Je me fais un devoir de vous informer des excellents résultats que votre Emulsion Scott a produits sur mon garçonnet, âgé de 11 ans.

« Depuis quelque temps déjà, cet enfant, fatigué par la croissance, ne mangeait pas ; toujours triste, morose, sa santé s'aggrava au point que nous dûmes consulter un Médecin, qui le déclara atteint d'un commencement de tuberculose pulmonaire.

Ferdinand CONCHON

L'Emulsion Scott fut ordonnée, et, après quelques semaines de traitement, un mieux déjà sensible s'était produit chez notre petit malade, qui était plus gai, toussait moins, et mangeait de bon appétit. L'usage de l'Emulsion Scott fut régulièrement continué et j'ai le bonheur de vous informer que, grâce à votre bienfaisante préparation, mon enfant est complètement rétabli.

« Agréez, Messieurs, mes sincères remerciements. Signé : J. Conchon, casernier du génie. »

Voilà donc un enfant qui ne puisait plus dans sa nourriture habituelle les éléments nécessaires à sa rapide croissance, et que fait le Médecin avisé, pour relever les forces vitales épuisées ? Il se hâte d'ordonner l'Emulsion Scott dont il connaît la puissance nutritive (grâce à l'huile de foie de morue et à la glycérine), la grande influence sur la formation et la croissance des os (grâce aux hypophosphites de chaux et de soude qu'elle renferme) et la facilité avec laquelle elle est prise par tous : enfants, adultes ou vieillards.

Echantillon sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

Grande Liquidation

POUR CAUSE DE DÉPART

MAISON RAVOUX

SUCCESSEUR D'ESTELLON

Place de la Mairie, Sisteron.

TOILES, NOUVEAUTÉS

ARTICLES CONFECTIONNÉS

GANDS SUCCES en 1896, 1897, 1898

Premier Prix de Viticulture en 1897

Un grand diplôme d'honneur, deux médailles de bronze, deux médailles d'or en 1898

CONTRE LE MILDIOU ET LE BLACK-ROT

SULFATEUR LIQUIDE TARDIEU

Bouillie à l'ammoniure de cuivre toute préparée en bouteilles et en bonbonnes

Contre l'Oïdium

Soufre Liquide Nicotiné Insecticide

Bouillie à l'oxy-sulfure sulfuré de Calcium combiné en bouteilles et en bonbonnes

Prêt à pulvériser avec le pulvérisateur, suprimant la souffreuse, soufflets et appareils spéciaux. Prod, 4000 bouteilles : 5000 dépositaires ; 45 entrepôts en France et à l'étranger ; demandez la notice explicative. Laboratoire, usine et siège social à **PRAUTHOY (Haute-Marne).** On accepte un seul agent revendeur, par commune vignoble, sous référence. *Entrepôt à Digne;* M. Noël Ailhaud, Nég

---

SISTERON-JOURNAL

EST EN VENTE

à MARSEILLE chez Madame GRA. Cours Belzunce.

à AIX chez M. César MARTINET Cours Mirabeau

à TOULON, Chez Mme ROLLAND

KISOQUE N° 2 — BOULEVARD D'STRASBOURG

MAISON DE CONFIANCE - FONDÉE EN 1848

L. PEYROTHE

Rue Mercerie, SISTERON, (Basses-Alpes.)

BIJOUTERIE, HORLOGERIE

ORFÉVRERIE, OPTIQUE

GRAND ASSORTIMENT DE BIJOUTERIE

OR, ARGENT, DOUBLÉ ET NICKEL

Orfévrerie, Argent et Ruotz 1e titre

DIAMANTS ET PIERRES FINES

Spécialité pour Corbeille de Mariage

BIJOUX DES ALPES

Horlogerie Garantie de Paris, Besançon

ET GENÈVE

INSTRUMENTS DE PHYSIQUE ET DE MATHÉMATIQUES

LUNETTERIE FINE DE MOREZ

Longues vues et Jumelles choix supérieur

RÉPARATIONS TRÈS SOIGNÉES ET GARANTIES

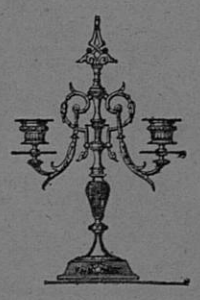

Achat au plus haut Cours des matières Or et Argent

© VILLE DE SISTERON

Pharmacie Centrale. — Droguerie

MEDAILLE D'OR -- DIPLOME D'HONNEUR — HORS CONCOURS

D. LAUGIER

47, Rue Droite, SISTERON 47, Rue Droite

Dépôt Général des EAUX MINÉRALES Françaises et Etrangères
Et de toutes spécialités Pharmaceutiques

Fabrique de Produits Vétérinaires spécialisés

BANDAGES — BAS POUR VARICES
DOUCHES D'ESMARK
INJECTEURS, IRRIGATEURS, ETC.

Notre nombreuse Clientèle est assurée de toujours trouver à la Pharmacie, des produits irréprochables de 1re qualité et une grande modicité dans les prix. — Les ordonnances de MM. les docteurs sont dans leur préparation l'objet d'une attention toute particulière de notre part.

La Grande Savonnerie C. FERRIER et Cie
Marseille

SAVON PUR
72 o/o d'huile
"EXTRA" GARANTI

SAVON PUR
72 o/o d'huile
"EXTRA" GARANTI

LE CHAT

Le SAVON EXTRA MARQUE "**Le Chat**" est un Savon pur fabriqué avec des matières premières de qualité supérieure, il procure une économie de 30o/o sur le poids du savon employé

SOCTE ANONYME DE LA Gde DISTILLie — **E. CUSENIER Fils Aîné & Cie** — CAPITAL SOCIAL 10 000 000 Frs

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE — 15 USINES ET Cs FRANCE ET ETRANGER

FINE CHAMPE DE LA COURONNE — MARQUE V. H. O. H.

PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MAZARINE — EXTRA SEC CURAÇAO — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI — ABSINTHE HYGIÉNIQUE — AMER CUSENIER — TONIQUE BITTER — VERMOUTH QUINQna — ABSINTHE BLANCHE

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE — **CUSENIER** — APÉRITIFS SUPÉRIEURS HYGIÉNIQUES

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

PHARMACIE DE PREMIÈRE CLASSE
ANCIENNE PHARMACIE GABERT

PRODUITS CHIMIQUES, PHARMACEUTIQUES — DROGUERIE

A. FERRAND

Pharmacien de 1re Classe de l'Ecole supérieure de Montpellier
SISTERON, Rue de Provence (A coté de l'Epicerie Marseillaise)

DÉPOT
- Spécialités Pharmaceutiques
- Parfumerie Hygiènique
- Produits Vétérinaires

EAUX MINÉRALES Françaises et Etrangères
OBJETS DE PANSEMENTS
PRODUITS ANTISEPTIQUES

Accessoires de Pharmacie
Bandages, Bas pour varices
DOUCHES, INJECTEURS, IRRIGATEURS

ANALYSES CHIMIQUES -- MÉDICALES -- INDUSTRIELLES & AGRICOLES

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON
- Sirop contre la coqueluche
- Baume contre les cors
- Injections contre les écoulements
- Mixture anti-gastralgique
- Baume dentaire
- Lotion contre la chute des cheveux
- Gouttes anti-anémiques
- Présure liquide - Eau dentifrice
- Cachets anti-névralgiques
- Vin reconstituant
- Pommade contre les hémorroïdes
- Sirop vermifuge
- Tœnifuge contre le ver solitaire
- Eau de Cologne et de Quinine
- Produits Photographiques

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger la Véritable Marque

---

Agents-Acheteurs sérieux sont demandés pour VENDRE les Célèbres et Parfaites Machines à Coudre

DAVIS

DEMANDER PRIX et CONDITIONS : 48, Boulevard Sébastopol, Paris.
MAISON ELIAS HOWE, fondée en 1863. — L. ANDRÉ & Cie.

MAUX DE JAMBES


PLAIES VARIQUEUSES ou réputées incurables
VARICES, ULCÈRES
DÉMANGEAISONS
DARTRES, ECZÉMAS
et toutes maladies de peau
Des milliers de preuves de guérisons promptes et radicales de cas désespérés
Soulagement immédiat par
Prix : 3f50 — Prix : 3f50

L'EAU SOUVERAINE
du Docteur E. BARRIER, de la Faculté de Paris
Médecin spécialiste des maladies de la peau, Lyon, 6, r. St Côme
CONSULTATIONS GRATUITES
Dépôt : Phie de l'Eléphant. Lyon, 6, r. St-Côme

Dépôt à Sisteron : Pharmacie FERRAND

AVIS AUX BLANCHISSEUSES !!

DEMANDEZ PARTOUT
Le savon "LE MOISSONNEUR"
Léon MICHEL, fabricant
SALON (BOUCHES-DU-RHONE)

Représenté par F. COULON
SISTERON (Basses-Alpes.)

PRIME GRATUITE

Les Abonnés anciens et nouveaux du Journal

LA RENTE

reçoivent Gratuitement en prime

Un ouvrage contenant plus de 250.000 numéros de Titres sortis aux anciens Tirages, avec ou sans lots, et non remboursés.

La RENTE publie : Revue de la Bourse, du Marché en Banque, des Assurances. — Comptes rendus d'Assemblées. — Rapports des Cies. — Cours de toutes les Valeurs. — Cours de Bruxelles, Lyon, Marseille, Lille, etc. — Echelle des Revenus. — Bilans des Sociétés. Avis de paiement des Coupons. — Convocations d'Assemblées. — Recettes du Suez, des Cies de Gaz, d'Electricité, des Omnibus, Voitures, Tramways, Chemins de fer. Cours des Changes, tous les tirages français et étrangers. — **Un An : 6** fr. — 5, Rue Drouot, PARIS

OUTILLAGE INDUSTRIEL et d'AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à découper

SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* — **OUTILS** de toutes sortes, François, Anglais et Américains.
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS**
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes fournitures pour la Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
Nouveau TARIF-ALBUM 320 p. (250 gravures) franco 0.85 c. **A. TIERSOT** CONSTRUCTR BREV. à PARIS 16, Rue des Gravilliers.
(HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893*.

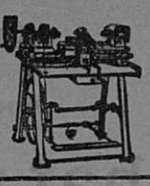

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire,

© VILLE DE SISTERON